

Manque de main-d'œuvre, difficultés d'approvisionnement : de la gêne au goulot d'étranglement

Les enquêtes de conjoncture menées par l'Insee dans l'industrie, les services et la construction interrogent régulièrement les entreprises sur les difficultés qu'elles peuvent ressentir en matière de main-d'œuvre ou d'approvisionnement. Plusieurs indicateurs sont établis à partir des réponses aux diverses questions posées. Pour les expliquer, on considère ici l'exemple de l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, qui s'adresse à un échantillon d'entreprises de plus de dix salariés.

S'agissant de la main-d'œuvre, une question est ainsi posée chaque trimestre sur les difficultés de recrutement, appelant une réponse « oui » ou « non » : « Éprouvez-vous des difficultés de recrutement ? ».

Un bloc de questions vise ensuite à cerner les obstacles gênant les entreprises dans leur expansion. Les entreprises sont d'abord invitées à indiquer s'il existe actuellement des obstacles à l'accroissement de leur activité, puis à préciser, le cas échéant, la nature de ces obstacles. Elles peuvent cocher plusieurs cases dans une courte liste d'entraves possibles, parmi lesquelles figure le manque de personnel. On en tire une proportion d'entreprises se disant empêchées de développer leur activité comme elles le souhaiteraient en raison d'un manque de personnel : il s'agit d'un facteur limitant leur activité, d'un obstacle à leur production.

Le questionnaire se poursuit par une question sur leur marge de production potentielle : « Si vous receviez davantage de commandes, avec vos moyens actuels, pourriez-vous accroître votre production ? ». Parmi les entreprises ayant répondu à cette question, on retient celles affirmant ne pas être en capacité de répondre à une plus forte demande et qui, par ailleurs, ont coché le manque de personnel parmi les facteurs gênant leur expansion : ces entreprises sont confrontées à un « goulot de main-d'œuvre ».

Les entreprises éprouvant un goulot de main d'œuvre sont donc, par construction, un sous-ensemble de celles ayant déclaré que le manque de personnel était un facteur limitant leur expansion. Cependant, leur proportion respective ne se rapporte pas au même total : la part d'entreprises considérant que le manque de personnel freine leur activité est calculée par rapport à l'ensemble des entreprises ayant répondu à la question sur l'existence d'obstacles à la production, tandis que la part des entreprises confrontées à un goulot de main-d'œuvre est calculée par rapport à l'ensemble des

entreprises ayant répondu à la question sur la possibilité d'accroître la production en cas de commandes supplémentaires. Or toutes les entreprises enquêtées ne renseignent pas forcément toutes les questions posées, et cette non-réponse partielle varie selon les questions : de ce fait, on ne considère pas le même dénominateur dans l'un et l'autre cas, et les proportions qui en découlent ne sont donc pas strictement emboîtées. Globalement, les entreprises répondent un peu moins à la question sur l'augmentation possible de leur production en cas de commandes supplémentaires qu'à celle sur l'existence d'obstacles.

Enfin, on considère les entreprises qui à la fois disent qu'elles ne pourraient pas accroître leur production si elles recevaient plus de commandes et qui n'ont coché que le manque de personnel parmi les facteurs limitant leur production : celles-ci éprouvent un « goulot seulement de main-d'œuvre ».

Il en découle quatre indicateurs étagés (► [figure 1](#)).

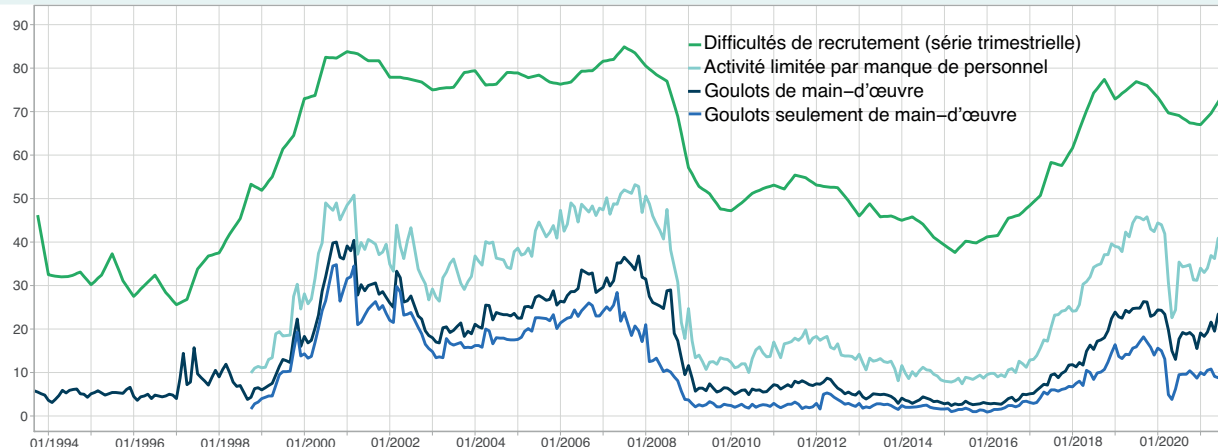
On considère de même les difficultés d'approvisionnement : obstacle limitant la production, ou, encore plus handicapant, goulot d'étranglement lorsque les entreprises en rencontrant se disent en outre dans l'incapacité d'accroître leur production si elles recevaient plus de commandes (► [figure 2](#)).

Toutes ces proportions sont calculées en tenant compte du poids respectif des entreprises ayant répondu : les réponses individuelles sont pondérées par les effectifs pour la question sur les difficultés de recrutement et par le chiffre d'affaires pour les questions sur les facteurs limitant l'activité et la marge de production. Les résultats par strate élémentaire (croisement secteur d'activité x tranche de taille) sont agrégés en tenant compte de l'importance économique relative de chaque strate dans l'ensemble du champ couvert par l'enquête. Dans le cas de l'enquête de l'industrie du bâtiment, cette pondération secondaire repose sur le chiffre d'affaires par strate pour toutes les questions.

Chaque enquête de conjoncture a ses spécificités, tenant à la variété des questions posées de façon harmonisée au niveau européen ainsi que des questions ou items d'initiative nationale. Ainsi, dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment, les questions sur les facteurs limitant l'activité sont mensuelles, alors qu'elles sont trimestrielles dans les enquêtes dans l'industrie et dans les services. ●

► 1. Les divers types de difficultés liées à l'insuffisance de main-d'œuvre mesurés dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

% d'entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés



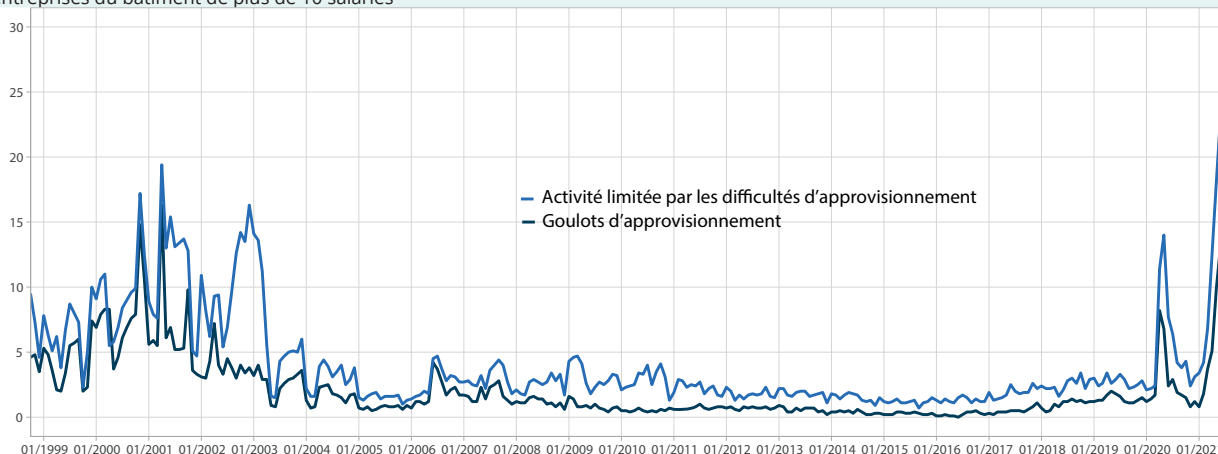
Note : les séries sont brutes. Au sein des strates élémentaires, les réponses individuelles sont pondérées par les effectifs pour les difficultés de recrutement, par le chiffre d'affaires pour les autres questions. Les résultats par strate sont agrégés en tenant compte de l'importance relative de la strate dans l'ensemble du champ de l'enquête, selon les chiffres d'affaires.

Dernier point : juillet 2021 pour les difficultés de recrutement, septembre 2021 pour les autres séries.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

► 2. Difficultés d'approvisionnement : frein à l'activité et goulots

% d'entreprises du bâtiment de plus de 10 salariés



Note : les séries sont brutes. Les résultats sont pondérés par les chiffres d'affaires.

Dernier point : septembre 2021.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie du bâtiment